

Dégelis, le 21 novembre 2006

Secrétaire du BAPE
Madame Josée Primeau
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audience publiques sur l'environnement
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec)
G1R 6A6

239

DM6

Projet de construction d'une autoroute dans
l'axe de la route 185 entre Rivière-du-Loup
et la frontière du Nouveau-Brunswick,
tronçon Cabano–Nouveau-Brunswick

Cabano–Nouveau-Brunswick6211-06-

Titre : Construction d'une autoroute dans l'axe de la route 185 entre Cabano et la frontière du Nouveau-Brunswick

Présentation : Jean-Marie Castonguay propriétaire du Motel-Restaurant-Bar le 1212 Inc. situé au 1210 et 1212 route 185 sud depuis octobre 1985, repris d'une faillite et en constance croissance. Je suis en relation de travail avec la Place du travailleur, le Garage Laforge et Dépanneur Routier.

Mon intérêt porté au projet : Depuis la première approche de la réfection de la route 185. le tracé a changé d'endroit, d'où l'importance de bien se positionner face au développement de l'autoroute 85.

Survivre à un déplacement de route pour un commerce est extrêmement difficile. La construction de l'autoroute entre Edmundston et Grand-Sault N.B. est un bon exemple, après un an les commerces de service sur la route 2 étaient fermés. Pourquoi? Je crois que nous devons réagir et exiger la création de bretelles au pont à étage de la rue Industrielle au kilomètre 12.5 et une véritable étude doit se réaliser au sujet du kilomètre 7.2 pour les commerces existants et futurs.

Mes préoccupations liées au projet : La perte d'achalandage vu le manque de visibilité. Le fait que mon commerce sera enclavé suite au démantèlement de la vieille route 185 située en face de mon entreprise. Le besoin d'une nouvelle identification à cause de la perte de mon adresse civique qui représente l'identité de mon commerce depuis des années. Le fait que tout les commerces auront besoin de publicité sur la nouvelle route, sans oublier le coût astronomique qui y est lié et qui ne tient pas compte de notre situation géographique par rapport aux grands centres urbains. Ensuite, le besoin de la collaboration de la municipalité afin de pouvoir acquérir la parcelle de terrain face à mon commerce qui lui sera remis après le démantèlement de la route 185 .

Suggestions et commentaires : - Commencer la réalisation de l'autoroute à partir de Rivière-du-Loup vu l'absence de secteur commerciale.

- Permettre une modification tarifaire en tenant compte de notre situation géographique en référence à la grille tarifaire touristique de l'A.T.R. du Bas St-Laurent, au moins pour les premières années.

- Favoriser le regroupement des commerçants pour l'identification publicitaire aux abords de l'autoroute 85.

- La réalisation du kiosque touristique inter-provincial entre le kilomètre 12.5 et 14 favorisera certainement un nouvel achalandage et de nouveaux arrivants.

Position : Oui, je suis en faveur de la réalisation de l'autoroute 85, mais pas à n'importe quel prix. Il est important d'analyser les facteurs socio-économiques.

Jean-Marie Castonguay